

ACTUALITÉS NATIONALES

Évolution de l'utilisation du téléservice INSi



Légende : ES : Établissements de Santé, ESMS : Établissements et Services Médico-Sociaux, PL : Professionnels libéraux
 Pour information, les indicateurs d'utilisation du téléservice INSi sont mis en ligne mensuellement par le GIE Sesam Vitale. N'hésitez pas à les consulter dans la rubrique **Statistiques de déploiement du service INSi**.

Réseau 3RIV

Le réseau des référents régionaux en identitovigilance (3RIV) a produit une nouvelle fiche pratique :

FIP 18 : Conduite à tenir en cas de dysfonctionnement du téléservice INSi.

Les utilisateurs du téléservice INSi peuvent être confrontés à des incidents techniques qui impactent l'accès à ce service ainsi que l'organisation de la gestion des identités numériques des usagers. L'objet de cette fiche est de vous guider dans la conduite à tenir devant une impossibilité de récupérer un INS en raison d'un dysfonctionnement du téléservice INSi (non-réponse).

Vous trouverez un récapitulatif des fiches produites par le 3RIV dans l'espace collaboratif GRIVES de l'Agora Social Club. Pour visualiser le document, merci de vous connecter à l'espace, cliquer sur l'onglet « document » puis sélectionner la catégorie « Fiches pratiques réseau 3RIV ».

Webinaires SUN-ES ouverture Fenêtre 3

En septembre 2022, deux webinaires organisés en collaboration avec l'ARS ont eu lieu. Consacrés au programme SUN-ES, l'ordre du jour était le suivant :

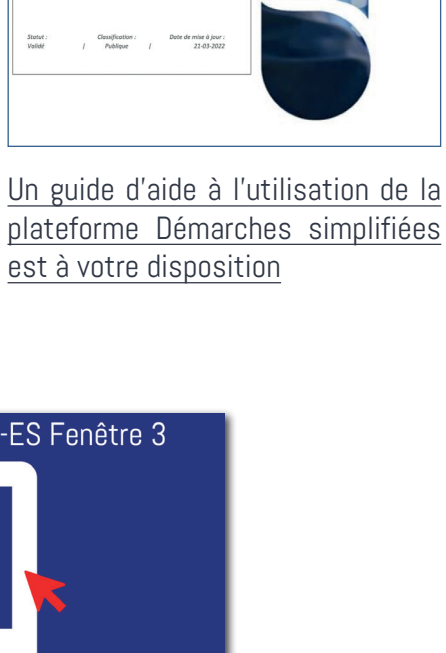
- Modalités des candidatures ;
- Retour expérience des fenêtres 1 et 2 en région PACA ;
- Accompagnement du GRADES ieSS en région ;
- Programme SONS.

Pour rappel, le programme SUN-ES s'inscrit dans les grands principes du Ségur du numérique en santé et particulièrement celui d'une vision centrée sur les usages et d'une dimension inclusive pour l'ensemble des établissements de santé.

C'est un financement direct aux établissements conditionné au respect de critères d'éligibilité, à l'atteinte de six prérequis et de cibles d'usage. L'objectif est d'encourager l'usage des outils socles que sont l'INS, le DMP, la MSS en lien avec l'ouverture de Mon espace santé.

Au niveau régional, ce programme est opéré par les ARS et piloté nationalement par la DGOS et la DNS.

La plateforme pour candidater à la fenêtre 3 est ouverte du 1^{er} septembre au 31 octobre 2022.



Un guide d'aide à l'utilisation de la plateforme Démarches simplifiées est à votre disposition

Revoir les Webinaires ?



ACTUALITÉS RÉGIONALES

Actualités du GRIVES

Journées départementales ESMS

Trois journées départementales spécifiques aux établissements et services médico-sociaux se sont déroulées en juin 2022 à Gap, Brignoles et Marseille.

Ces journées, riches en échanges, ont été l'occasion d'aborder toutes les questions relatives à l'identitovigilance et notamment à l'Identité Nationale de Santé (INS).

Nous vous espérons nombreux pour les prochaines rencontres !

Catalogue des services du GRIVES 2022 Semestre 2

Vous pouvez consulter notre catalogue de formations et accompagnements pour le deuxième semestre 2022 dont voici le lien pour une lecture en ligne et téléchargeable sous format PDF [ici](#).

Vous pouvez vous inscrire aux formations, directement à partir du catalogue.

Pour rappel, voici les prochaines formations proposées par le GRIVES :

	Public	Date / heure	Lien		Public	Date / heure	Lien
FORMATION IDENTIFICATION PRIMAIRE – ESMS	MÉDICO-SOCIAL	04/10/2022 de 14h à 16h	Je m'inscris	FORMATION IDENTIFICATION PRIMAIRE – SANITAIRE	SANITAIRE	11/10/2022 de 14h à 17h	Je m'inscris
FORMATION IDENTIFICATION SECONDAIRE – ESMS	MÉDICO-SOCIAL	06/10/2022 de 14h à 15h	Je m'inscris	FORMATION IDENTIFICATION PRIMAIRE – SANITAIRE	SANITAIRE	18/10/2022 de 14h à 17h	Je m'inscris
WEBINAIRE INS RNIV – POUR ALLER PLUS LOIN +	SANITAIRE	08/11/2022 de 14h à 15h30	Je m'inscris	WEBINAIRE INS RNIV – ESMS	MÉDICO-SOCIAL	15/11/2022 de 14h à 15h30	Je m'inscris
FORMATION IDENTIFICATION PRIMAIRE – ESMS	MÉDICO-SOCIAL	29/11/2022 de 14h à 16h	Je m'inscris	WEBINAIRE PRÉSENTATION DES OUTILS DU GRIVES	TOUS	06/12/2022 de 14h à 15h30	Je m'inscris
FORMATION IDENTIFICATION SECONDAIRE – ESMS	MÉDICO-SOCIAL	13/12/2022 de 14h à 15h	Je m'inscris	REPRÉSENTANT DES USAGERS – INS	Représentant des usagers	22/11/2022 de 10h à 12h	Je m'inscris
SESSIONS D'ÉCHANGES INS	TOUS	05/10/2022 de 10h à 12h 16/11/2022 de 10h à 12h 14/12/2022 de 10h à 12h	Je m'inscris				

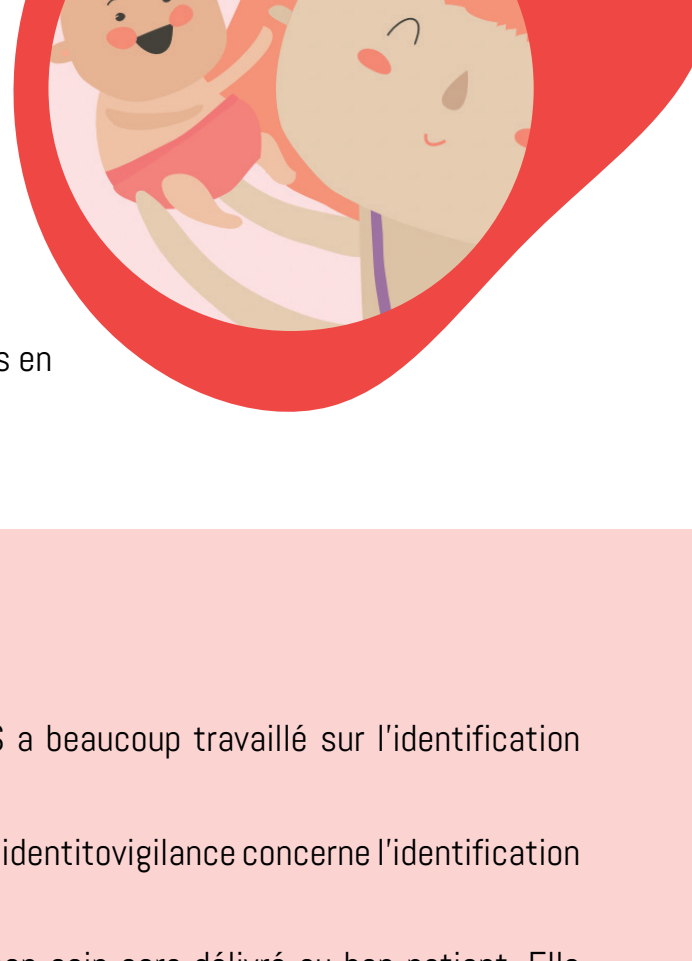
Groupe de travail "Identité des nouveaux nés"

Un groupe de travail sur le thème « Identité des nouveaux nés » va être mis en place. L'objectif de ce groupe de travail est de rédiger ensemble un document concernant les bonnes pratiques en identitovigilance spécifiques aux nouveaux nés.

Le groupe de travail doit être composé de :

- Professionnels ayant une compétence en identitovigilance et exerçant dans une maternité ou en service de pédiatrie ;
- Pilotes du Groupe Régional d'Identitovigilance en Santé (GRIVES) ;
- Professionnels de l'équipe identitovigilance du GRIVES.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce groupe de travail, nous vous remercions de nous en informer à l'adresse mail suivante : eherrero@ies-sud.fr



Fiche pratique GRIVES

Au cours des deux dernières années et en raison de l'actualité réglementaire, le GRIVES a beaucoup travaillé sur l'identification primaire et a produit de nombreuses fiches pratiques.

Toutefois, la majorité des événements porteurs de risque et des événements indésirables en identitovigilance concerne l'identification secondaire.

L'identification secondaire correspond aux moyens mis en œuvre pour s'assurer que le bon soin sera délivré au bon patient. Elle consiste notamment à vérifier, à chaque étape de sa prise en charge (soin, administration médicamenteuse, prélèvement biologique, examen d'imagerie médicale, etc.), l'adéquation entre l'identité réelle de l'utilisateur et celle présente sur les documents et outils de prise en charge (dossier physique ou informatique, prescription, étiquette, bon de transport, compte-rendu d'examen, etc.).

Toute structure doit disposer d'une procédure d'identification secondaire. Le GRIVES propose une fiche pratique décrivant les bonnes pratiques d'identification secondaire dans toutes les situations de prises en charge, de l'entrée à la sortie de l'utilisateur.

Le GRIVES vous propose donc deux nouvelles fiches pratiques en identification secondaire

- [Fiche pratique 09](#) - Bonne pratique d'identification secondaire en ES
- [Fiche pratique 11](#) - Bonne pratique d'identification secondaire en ESMS

[Fiche pratique 04](#) - "Conduite à tenir devant une discordance entre l'INS et l'identité présente sur une pièce d'identité à haut niveau de confiance" que le GRIVES vous a proposée l'année dernière a été très bien accueillie par les structures et largement utilisée.

Le déploiement de l'INS sur de nombreuses structures et les retours des structures, la contribution de professionnels d'autres régions nous ont permis de faire évoluer cette fiche. Nous vous proposons une version 2 qui recense davantage de discordances rencontrées par les établissements et comporte en plus deux annexes :

- Un formulaire à l'attention des usagers pour leur expliquer où est la discordance et quelles sont les démarches à entreprendre pour le résoudre.
- Un tableau récapitulatif de l'ensemble des discordances à l'attention du personnel du bureau des entrées. Très pratique ! A toujours avoir sous la main.

[Fiche pratique 07](#) - INTERROGER LE TELESERVICE INSi "Conduite à tenir lors de retours « plusieurs identités trouvées » ou « aucune identité trouvée » et conduite à tenir si le matricule INS ne commence ni par 1 ni par 2 à été mise à jour suite à vos retours. Cette nouvelle version prend en compte les différentes avancées dans la compréhension des anomalies rencontrées.

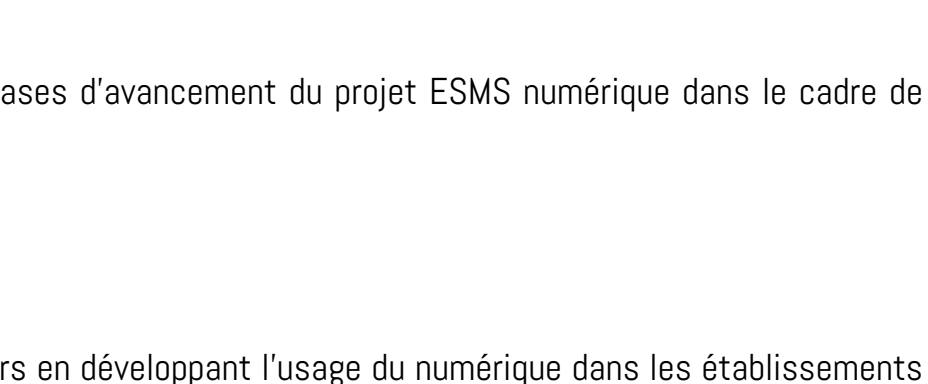
Vous souhaitez participer aux productions, aux relectures ? Vous avez d'autres besoins ?
N'hésitez pas à nous solliciter (grives@ies-sud.fr)

Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble des livrables produits par le GRIVES sur notre site internet en cliquant [ici](#) mais aussi dans notre espace collaboratif au sein de la plateforme [Agora Social Club](#).

Pour vous accompagner dans votre adhésion, un tutoriel est disponible en cliquant [ici](#).

La Newsletter GRIVES

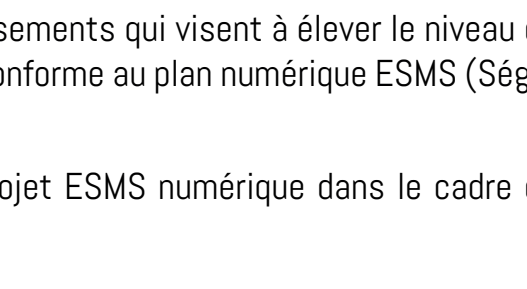
Et pour ne rien manquer des actualités du GRIVES, vous avez désormais la possibilité de vous inscrire à la newsletter directement sur la page d'accueil du site internet du GRIVES.



VOLET ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESMS)

Présentation de Dominique GAILLARD, Chef de projet ESMS

Depuis le 1^{er} août 2022, j'ai rejoint l'équipe d'ieSS (GRADEs PACA) au poste de chef de projet ESMS.



Pour résumer mon parcours professionnel, je suis Infirmier DE et diplômé en management des établissements de santé. Pendant 27 ans, j'ai occupé des postes de direction, créé et dirigé plusieurs institutions dans le secteur sanitaire et médico-social : EHPAD, HAD, SSIAD...

A ce poste de chef de projet ESMS, le contour de mes missions sera de soutenir les établissements qui visent à élever le niveau de maturité de leur système d'information en se dotant d'un dossier usager informatisé (DUI) conforme au plan numérique ESMS (Ségur de la santé) et plus précisément :

- accompagner et suivre les structures dans les différentes phases d'avancement du projet ESMS numérique dans le cadre de l'appel à projet,
- animer le Collectif SI ESMS.

Qu'est-ce que le projet programme ESMS numérique ?

Ce programme vise à améliorer la réponse aux besoins des usagers en développant l'usage du numérique dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) afin de répondre aux besoins de partage d'informations et d'échange de tous les professionnels, et de placer l'usager et son projet au cœur des solutions informatiques en tant qu'acteur de son parcours. Le programme repose principalement sur le déploiement d'un dossier usager informatisé interopérable (DUI) pour chaque utilisateur accompagné.

Ce plan numérique ESMS, l'intégration interopérable du DUI et ses services socles* de coordination, ont pour ambition de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et usagers, pour améliorer la santé des citoyens, le quotidien des professionnels de santé et l'efficience du système de santé.

Dans la phase de généralisation, temps 3 (2022 à 2025), tous les établissements médico-sociaux et services sociaux sont éligibles à l'appel à projet.

* (DMP / MSSanté / INS / Pro Santé Connect)

Quelles sont les missions du Collectif SI Médico-Social ?

Le Collectif SI Médico Social PACA anime un réseau de ressources et compétences numériques des établissements et services afin de créer un lieu d'entraide et d'information. Ce collectif est soutenu par les fédérations FEHAD, FHF, NEXEM, SYNERPA, UNAPEI et URIOPSS et l'ARS PACA.

4 objectifs :

- **Intégrer** les établissements et services grâce à des espaces d'information et d'acculturation ;
- **Partager** les priorités régionales avec les associations d'usagers, analyser les besoins, analyser en matière de numérique en santé ;
- **Accompagner** les établissements dans l'élaboration et le portage des appels à projet. Renforcer la culture du numérique dans les établissements et services en les accompagnant dans la montée en charge des fonctions SI interopérables.
- **Co-construire** et rendre lisible les besoins, les enjeux et les priorités régionales et nationales.

Le système d'information du collectif :

- Une série de webinaires par thèmes et spécificités de structures et transversaux sur le site internet ;
- Une actualité mises à jour régulièrement sur des thèmes centraux et annexes ;
- Des enquêtes, des diagnostics de terrain et des consultations d'associations d'usagers sont organisées régulièrement ;
- Des rencontres et des groupes de travail sont organisés dans le but de mutualiser les compétences des acteurs de ces secteurs.

L'accompagnement d'un établissement dans l'appel à projet :

Une fois l'appel à projet lancé par l'ARS, relayé par les fédérations et le collectif SI, les établissements qui souhaitent candidater à l'appel à projet ESMS numérique doivent répondre à des prérequis qui sont essentiellement liés aux conditions d'éligibilité de l'instruction nationale. Une fois éligible, l'établissement participe à la constitution d'une grappe (15 établissements regroupés) puis entre dans un processus d'élaboration de projet dans le but d'informatiser le dossier de l'utilisateur (DUI) en l'associant à plusieurs services socles interopérables.

Le GRADeS accompagne les établissements lors des différentes étapes de la formalisation du projet jusqu'à la plateforme GALIS, soit pour l'acquisition du logiciel du DUI soit pour la mise en conformité du logiciel. Cette demande est déposée sur la plateforme Subvention-Galis-CNSA. La demande de financement est instruite par l'ARS. Après acceptation de la demande, le projet est mis en œuvre, accompagné et suivi par le GRADeS et l'ARS jusqu'à sa complète réalisation.

Quelques chiffres :

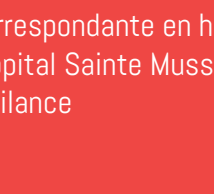
A ce jour, il y a une vingtaine de dossiers d'accompagnements en phase T1 et T2, ce qui représente environ 370 établissements. La phase 3 de généralisation va monter en puissance le nombre de dossiers et donc le nombre d'établissements concernés.

- 75 % des ESMS ne disposent pas de services ou ressources dédiées à l'informatique ;
- 40 % des ESMS n'ont pas de RSSI ;
- 50 % des ESMS n'ont pas de DPO ;
- 75 % des ESMS n'utilisent pas de messagerie sécurisée ;
- 85 % des ESMS ont un dossier du résident informatisé mais non interopérable ;
- 630 Millions d'euros pour le déploiement du DUI en établissements ESMS au niveau National ;
- 35 000 et 40 000 établissements, 1400 projets à financer pour les établissements ESMS au niveau National.

(source : Le programme ESMS numérique en détail, Site de la CNSA 09/06/2022)

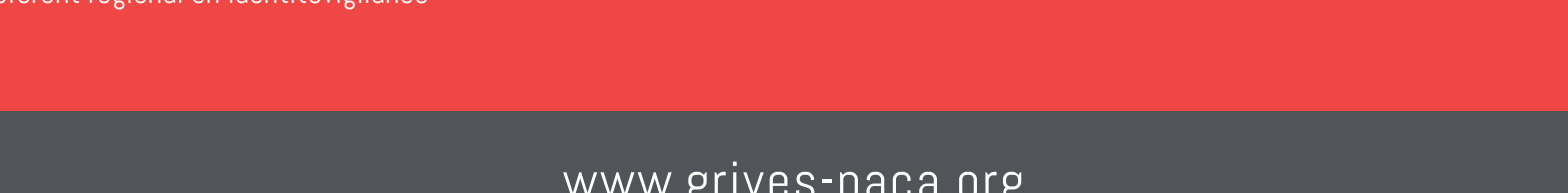
COMMENT CONTACTER DOMINIQUE GAILLARD, CHEF DE PROJET ESMS :

Contact direct Dominique Gaillard : dgaillard@ies-sud.fr
 Mail du Collectif SI MS PACA : collectifsms.paca@gmail.com
 Téléphone bureau : 04 98 080 080
 Téléphone portable : 07 61 01 84 04 45



RÉBUS

A vous de jouer !



LES PILOTES GRIVES

- Dr Manuela Oliver**
Réfèrent régional en identitovigilance
Coordinatrice des pilotes du GRIVES
Innovation e-Santé Sud
- Mme Laurence Champion**
Directeur Qualité - coordonnateur risques
Centre Antoine Lacassagne
Réfèrent régional en identitovigilance
- Dr Augustin Vallat**
Médecin généraliste
Réfèrent régional en identitovigilance, région Corse
- Dr Isabelle Granier**
Anesthésiste Réanimateur - correspondante en hémostase et sécurité transfusionnelle
Hôpital Sainte Musse - Toulon
Réfèrent régional en identitovigilance
- Mme Cherifa Nimal**
Directeur du Pôle Domicile, Hôpital Saint Joseph
Réfèrent régional en identitovigilance
- Dr Emmanuel DOS RAMOS**
Chef de service du Département de l'Information Médicale
Centre hospitalier de Hyères
Réfèrent régional en identitovigilance
- Mme Laetitia Mazzoni**
Responsable qualité, Centre Cardio-Thoracique de Monaco
Réfèrent régional en identitovigilance